
L'évaluation institutionnelle et économique du programme Natura 2000 en France

*Démarche générale d'analyse
et résultats pour le site de la Crau*

*Étude réalisée par le groupement CREDOC-BIOTOPE
pour le MEEDDAT-D4E*

Bruno Maresca (Crédoc), **Anne Lise Ughetto** (Biotope)



Une méthodologie en deux étapes

1. L'analyse institutionnelle

- Identifier le système institutionnel autour du programme
- Analyser le système d'activités concerné par Natura 2000
- Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre et de l'état d'avancement du programme

2. L'analyse économique

Analyse coûts – bénéfices

Bilan net de la mise en œuvre de Natura 2000
sur le site de la Crau

Évaluation des transformations du système économique local consécutives à la mise en œuvre de Natura 2000

sur les 3 sites de la Crau, des Bauges
et du Trégor-Goëlo

Une analyse institutionnelle menée sur 3 sites : Crau, Bauges, Trégor-Goëlo

1. Identifier le système institutionnel / réseau d'acteurs producteur du DOCOB

- ▢ Acteurs mobilisés autour de la conception du document d'objectifs
- ▢ Partenaires institutionnels associés à la démarche.

2. Procéder à l'identification du système d'activités concernées par le programme Natura 2000

- ▢ **Sur la base d'entretiens avec les opérateurs**, un état des lieux des activités économiques concernées par la mise en œuvre du programme
- ▢ **Rencontre des représentants de ces différentes activités** : dynamique de leur activité, articulation de l'activité avec les objectifs de Natura 2000 (complémentarité, contrainte, conflit...)

3. Analyser le mode de mise en œuvre des actions et l'état de réalisation du programme

- ▢ Identifier les acteurs mobilisés dans la mise en œuvre des actions et mesures de conservations et quel mode d'association est choisi (contrat Natura 2000, autre...)
- ▢ Évaluer l'état de réalisation du plan d'actions (actions engagées / actions non engagées mais prévues / actions en souffrance) et analyser les motifs de réalisation / non évaluation de ces actions



Rassembler les données existantes et structurer le cadre de référence
servant de base à l'analyse économique



Le site de la Crau

Caractéristiques du site et enjeux de protection

Le SIC FR9301595 « Crau Centrale – Crau Sèche » (31 460 hectares)

□ Le « **coussoul** », habitat **naturel** classé **prioritaire** au titre de la Directive Habitats. entretenu par l'activité pastorale. abrite de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et notamment :

- la seule station française de **Ganga cata**
- 90% des effectifs nationaux de **Faucon crécerellette**
- 80 % des effectifs français de l'**Alouette calandre**
- 30 à 40% de la population nationale d'**Outarde canepetière**

□ **Les prairies de fauche**, habitat d'intérêt communautaire de la Directive Habitats.

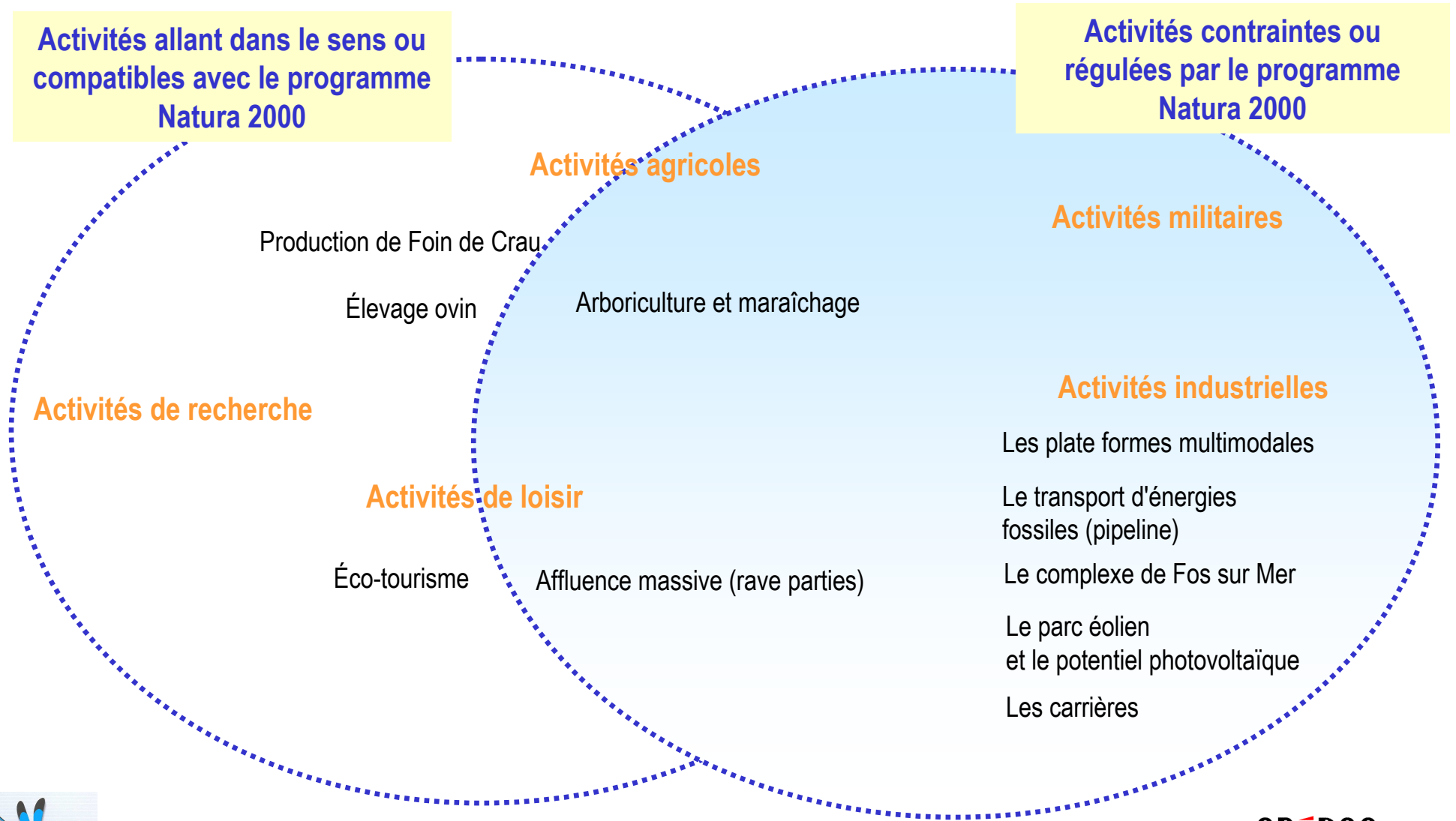
- des milieux humides (irrigués) favorables aux oiseaux
- des zones de pâturage indispensable au cycle fourrager ovin et bovin en Crau ;
- des zones bocagères et de bosquets favorables à la biodiversité.

□ Deux autres **habitats prioritaires** et quatre autres **habitats d'intérêt communautaire** mais qui ne concernent que quelques hectares.

La Crau abrite 22 espèces de la Directive Oiseaux et plusieurs autres espèces en Directive II de la Directive Habitats (3 libellules, 1 reptile, 8 chauves-souris)

Le site de la Crau

Le système d'activités concerné par Natura 2000



Le site de la Crau

le programme prévu par le DOCOB

Les actions agri-environnementales

13 actions prévues par le DOCOB (maintien des coussouls par le pâturage ovin, maintien des prairies de foin par le pâturage des regains...)

Coût prévu pour 6 ans : 18 000 000 €

Les actions hors agro-environnement

8 actions visant des habitats (les mares et les canaux de drainage), une espèce envahissante (la Tortue de Floride) et des espèces patrimoniales (les chauves-souris, le Rollier d'Europe, le Faucon crécerellette, le Vautour percnoptère).

Coût prévu pour 6 ans : 93 300 €

Les actions d'animation

Montage des contrats, suivi des évaluations d'incidences, veiller à la cohérence des politiques territoriales...

Coût prévu pour 6 ans : 204 000 €

**Taux de réalisation
global = 42%**

Les actions de recherche et d'expérimentation

11 actions prévues (études ornithologiques essentiellement)

Coût prévu pour 6 ans : 184 900 €

Les actions de suivi et d'évaluation

6 actions de suivi prévues

Suivi des surfaces de coussouls et de prairies, suivi des populations d'odonates, suivi de la composition piscicole des canaux de Crau, suivi des populations d'Outardes et d'Oedicnèmes

Coût prévu pour 6 ans : 107 000 €

L'analyse coûts-bénéfices sur le site de la Crau

Typologie des coûts et bénéfices pris en compte

□ En coûts

- **Les "coûts directs"** : moyens de financement alloués pour la réalisation des mesures de conservation (investissement), et des financements consacrés à l'animation du site (fonctionnement).
- **Les "coûts indirects"** : coûts non prévus par la protection du site
- **Les "coûts d'opportunité"** : coûts associés à la perte de revenus ou bénéfices potentiels du fait des restrictions d'usage et de production sur le site Natura 2000 ; on prend également en compte les surcoûts liés à l'adaptation de l'activité aux contraintes imposées par Natura 2000.

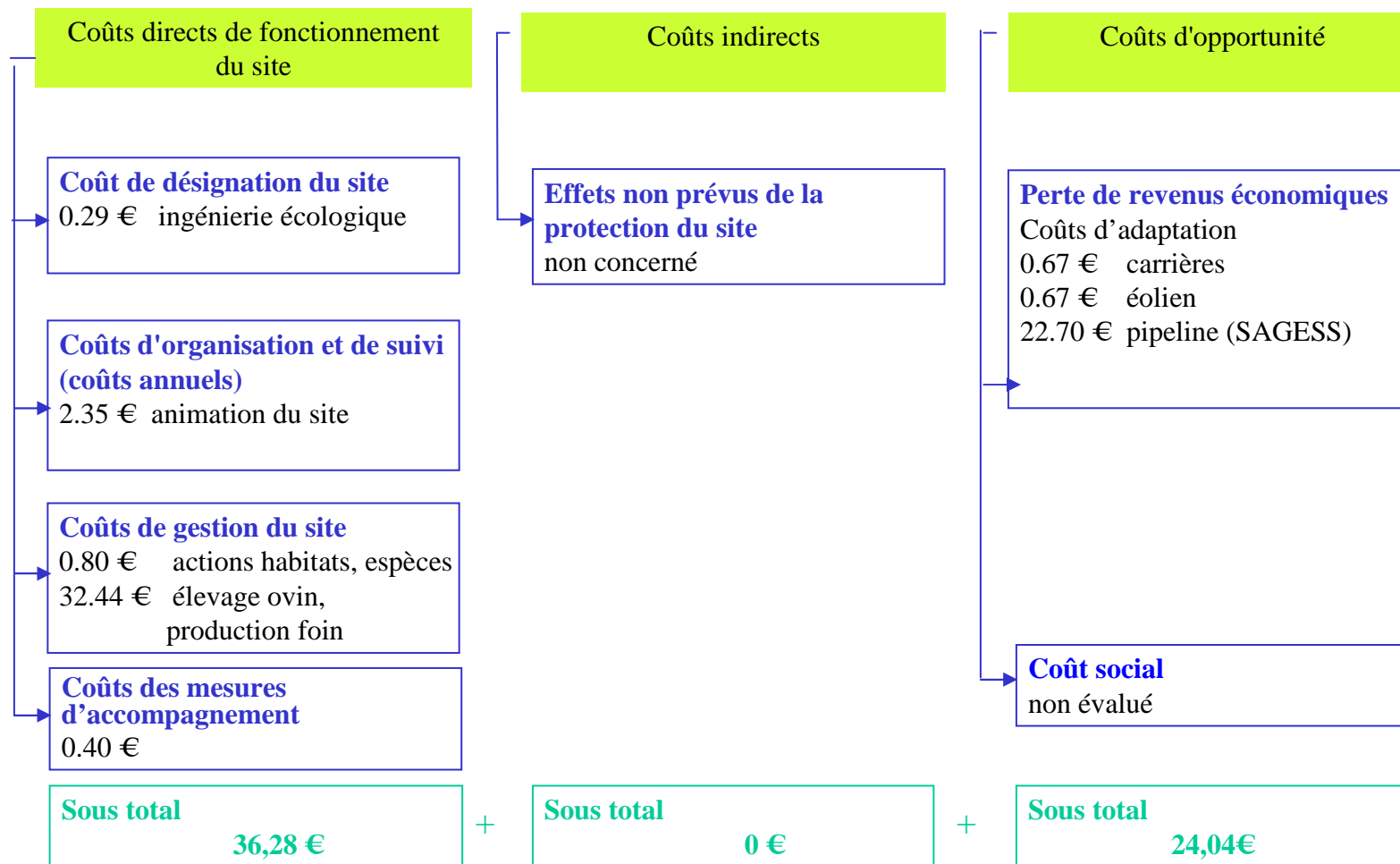
□ En bénéfices

- **Les "bénéfices directs"** résultant de l'usage du milieu tel que Natura 2000 le rend possible (ex. pastoralisme, écotourisme).
- **Les "bénéfices des services environnementaux"**, rendus par la conservation de la biodiversité dans le site de la Crau (ex. eau potable).
- **La "valeur d'existence de la biodiversité"**, telle qu'elle est évaluée par la population résidant dans les communes du site Natura 2000 (en lien avec l'identité locale).

Le chiffrage des différents postes de l'ACB

Les coûts (en euros ramenés à l'hectare et à l'année)

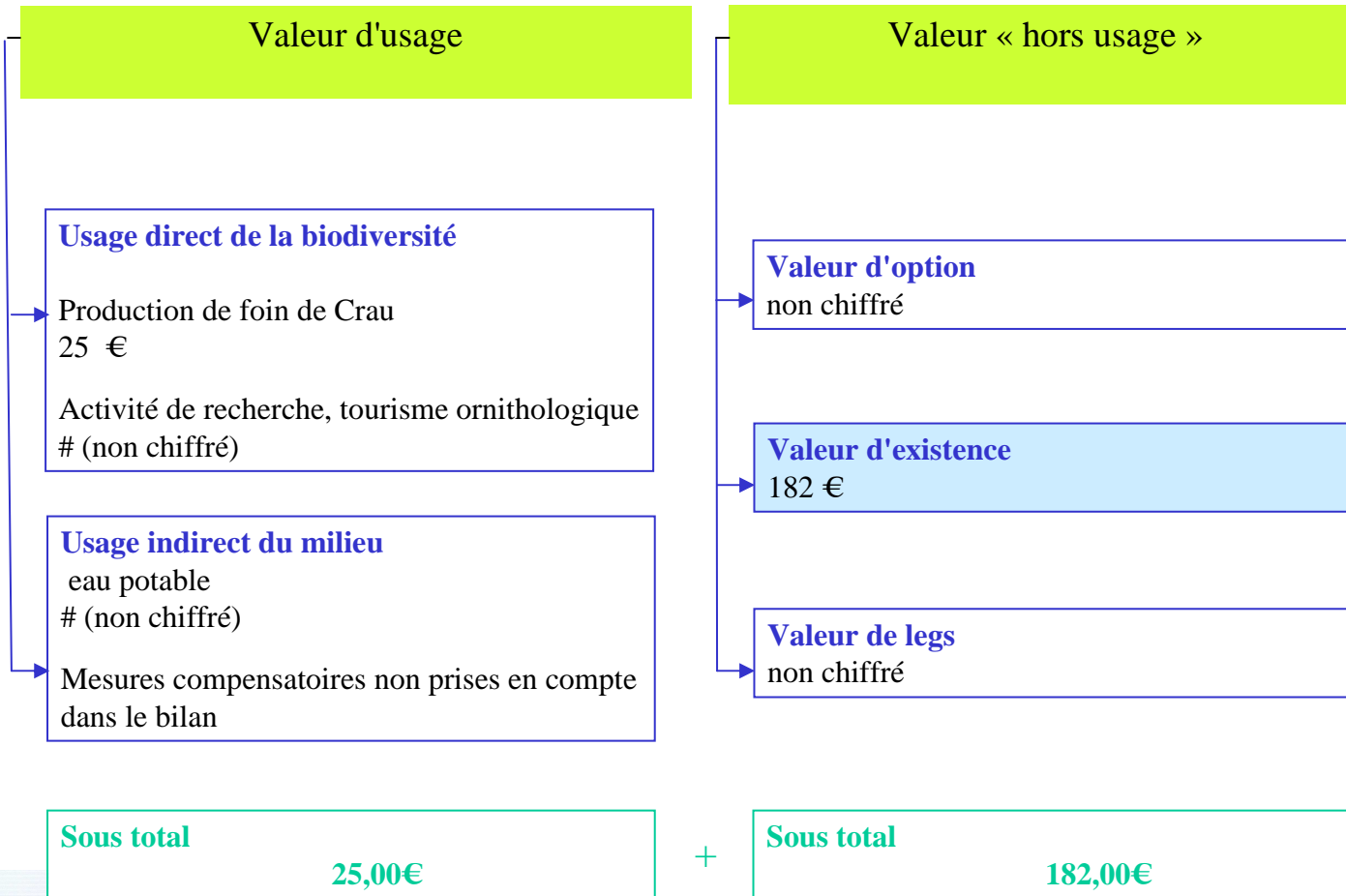
Coûts du programme Natura 2000



Le chiffrage des différents postes de l'ACB

Les bénéfices (ramenés à l'hectare et à l'année)

Bénéfices liés à la protection de la biodiversité



Valeur appréhendée via la méthode de l'analyse conjointe

Comment estimer le consentement à payer des riverains ?

La réponse de l'analyse conjointe

□ Le consentement à payer des riverains...

- Ne peut être observé directement comme dans le cas de marchés de consommation
- Est fonction du niveau d'ambition retenu pour le programme d'intervention

□ La méthode de l'analyse conjointe...

- Confronte un échantillon de riverains à une série de choix de programmes
- Permet de modéliser mathématiquement a posteriori leur système de préférences
- En déduit un CAP pour un programme d'intervention fixé

□ Pour identifier le CAP sur les sites des Marais de l'Erdre et de la Plaine de la Crau...

- 400 riverains interrogés sur chaque site, selon une méthodologie comparable
- Programmes décrits sous la forme de 4 registres d'action, assortis d'une contribution financière
- 6 ensembles de choix différents (présentés 2 par 2) soumis à chaque personne interrogée
- Hiérarchie des préférences et CAP modélisés mathématiquement à partir des choix effectués

Les principaux enseignements de la modélisation

□ Certains attributs sont mieux perçus que d'autres par les riverains

- La protection des espèces menacées est le registre d'action privilégié
- L'action centrale du programme est bien perçue :
 - *agriculture traditionnelle pour la Crau*
 - *curage et entretien des berges pour l'Erdre*
- En revanche, certains axes d'action sont sous estimés par les riverains :
 - *l'entretien des haies et des bosquets (Crau)*
 - *l'entretien des prairies (Erdre)*

□ Pas d'évolution mécanique des préférences avec les niveaux d'objectifs

- Effets de "seuil" pour certains registres d'action
 - *Les surfaces agricoles aidées*
 - *Espèces indésirables*
- Mais effet de la contribution financière linéaire

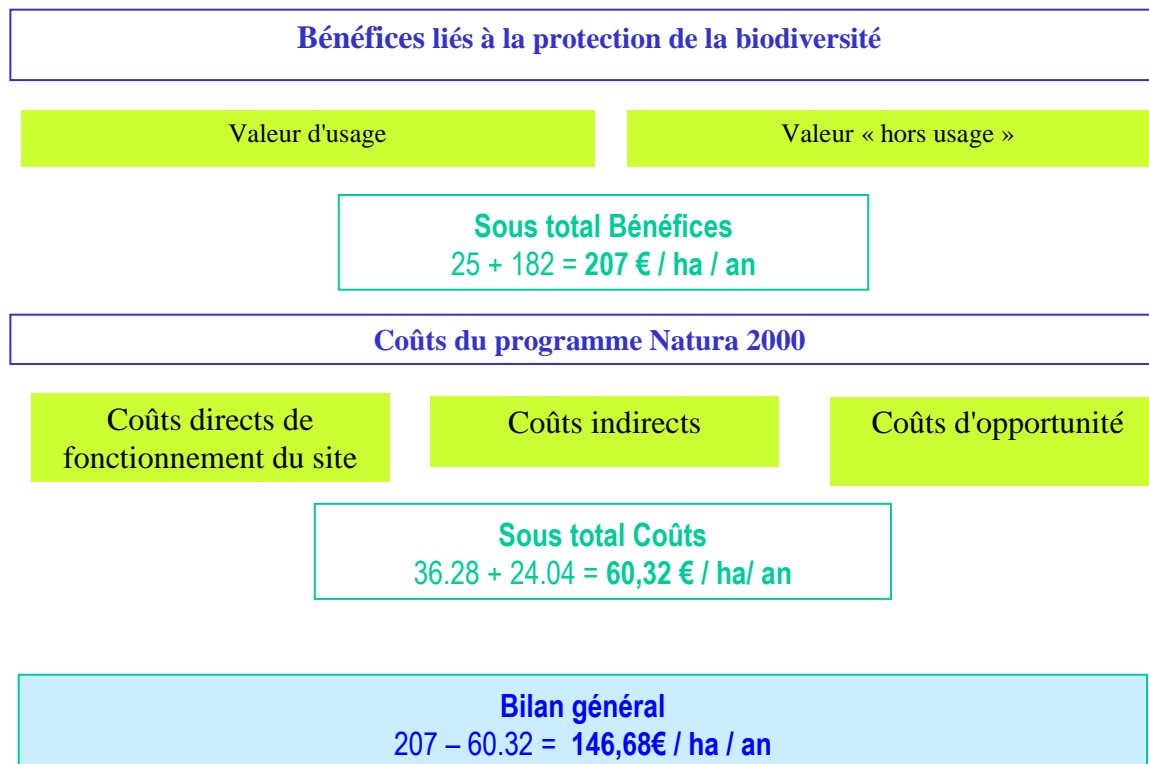
Deux approches possibles pour la valorisation du site Natura 2000 : Valoriser le niveau d'intervention souhaité par les décideurs...

- **Valoriser le site Natura 2000 revient à :**
 - Fixer un niveau d'intervention pour le programme
 - Calculer le CAP correspondant

- **Niveau de valorisation pour le programme prévu par le DOCOB**
 - Chaque attribut du programme est fixé au niveau d'intervention souhaité par les décideurs
 - L'approche est calée sur la vision des experts formulée dans le DOCOB
 - La valeur accordée par les riverains est établie sur la base des objectifs du programme (niveau 2)

CAP pour les différents attributs	Niv 1 à 2	Niv 2 à 3
Plaine de la Crau		
Surfaces aidées (€ / 1000 Ha)	-3,8	NS
Haies et Bosquets (€ / 10% de réalisation)	NS	NS
Espèces protégées (€ / espèce)	-14,3	6,0
Tortues de Floride (€ / étang)	-11,9	NS
Valorisation du niveau 2 (€)	65,7	
Marais de l'Erdre		
Entretien des canaux (€ / 10% de réalisation)	-2,3	2,5
Entretien des prairies (€ / 10% de réalisation)	NS	NS
Entretien des berges (€ / 10% de réalisation)	-6,1	5,4
Espèces protégées (€ / espèce)	-5,2	5,2
Valorisation du niveau 2 (€)	34,2	

Bilan final : le bilan de l'ACB



Un bilan **largement équilibré** sur la base de la valeur d'existence de la biodiversité établie par la **population résidente des communes concernées** par le site Natura 2000 de la Crau